

<https://www.snetap-fsu.fr/Assurer-la-continuite-pedagogique.html>



Assurer la continuité pédagogique

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 17 mars 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Pour le Snetap-FSU, c'est l'expertise professionnelle des personnels qui doit prévaloir dans la mise en place du principe de continuité pédagogique. Ainsi les enseignants ne doivent pas se voir imposer des outils. Leur liberté pédagogique et leurs connaissances didactiques comme la connaissance des publics auxquels ils s'adressent, sont les seuls critères susceptibles de guider utilement leurs choix.

L'enseignement à distance ne s'improvise pas : il nécessite du temps, du matériel (qui n'est pas fourni par l'administration ailleurs que dans l'établissement) et de la réflexion pédagogique. Si des outils sont développés par les Ministères, d'autres sont utilisés depuis plus longtemps (ENT de l'établissement) et peuvent convenir.

QU'EST-CE LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE ?

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses professeurs. Ce lien avec l'École et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

Retrouvez davantage d'informations sur le "[Protocole à destination des professeurs du 2nd degré devant assurer une continuité pédagogique](#)" élaboré par l'Education nationale.

EVITER DE METTRE LES ELEVES EN DIFFICULTE

Il faut avant tout éviter de mettre en difficulté les élèves (et leurs familles) qui sont les moins équipés et les moins familiers avec les outils numériques. Utiliser ce qui existe déjà est compliqué, n'allons pas les noyer plus encore avec une multiplicité de solutions nouvelles...

Il est également important d'éviter de se noyer sous un travail exponentiel dans une situation sanitaire, psychologique, matérielle et professionnelle où nous avons besoin de conserver nos forces et de nous consacrer à notre santé, à celle de nos proches et in fine à celle de l'ensemble de la société.

LES OUTILS

Depuis l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, nous voyons se multiplier les offres d'accès à des ressources pédagogiques. Mais en dépit de notre volonté de prévenir un décrochage massif de nos élèves, surtout des plus fragiles, il nous faut éviter, dans la précipitation, de multiplier de nouveaux outils numériques, aussi séduisants puissent-ils paraître. Nous vous invitons à privilégier les outils publics comme l'utilisation des ENT de votre établissement, de votre région ou l'utilisation de ressources cours à distance.

* ressources produites par l'Education nationale :

- Chaque enseignant.e et chaque élève peut se créer un compte personnel sur le [site du Cned](#) ou trouver d'autres ressources disponibles sur [Eduscol](#)

* ressources de l'enseignement agricole ([CNPR](#) et Educagri) :

Assurer la continuité pédagogique

- création de classe(s) virtuelle(s) en demandant à votre chef d'établissement de créer un compte établissement à ead-mescours agrosupdijon.fr
- [Renadocagri](#) base dans laquelle vous pouvez retrouver de nombreuses notices catalographiques qui concernent toutes les revues dépouillées par les documentalistes de l'enseignement agricole en France...
- [Educagri](#) qui met ses ressources numériques en libre accès pendant la crise sanitaire.

* Par l'utilisation des manuels numériques :

- [Belin Éducation](#)
 - [Bordas, Nathan, Nathan Technique, Retz et Le Robert](#)
 - [Casteilla, Delagrave, LT Lanore, Magnard et Vuibert](#)
 - [Éditions Didier, Foucher, Hachette Éducation, Hachette Technique, Hatier et Istra](#)
 - [Génération 5](#)
 - [Jeulin](#)
 - [Lelivrescolaire.fr](#)
 - [Éditions Maison des Langues](#)
- Le site [Lumni](#) (anciennement France tv éducation) est une nouvelle offre qui permet un accès à la culture, au savoir et à la connaissance. Elle propose aux enfants seuls ou accompagnés d'apprendre autrement, prolonger les cours et comprendre le monde qui nous entoure, aux professionnels de l'éducation de disposer de ressources expertisées au service de la transmission et de l'apprentissage.
- Pour les élèves : des contenus (vidéos, audios, jeux, articles) pour compléter vos cours, faire vos devoirs, développer votre culture générale et comprendre le monde qui vous entoure.
- Pour les enseignants du primaire au lycée : plus de 3000 ressources indexées par niveaux, et disciplines du programme scolaire pour préparer, illustrer ou prolonger votre cours, et les partager avec vos élèves.

Par ailleurs, le [réseau Canopé](#) est un service public appartenant à l'Education nationale et qui propose un grand nombre de ressources pédagogiques et d'outil permettant de travailler avec le numérique (Banque de séquences didactiques, corpus, etincel, [la quizzinière](#), canoprof etc.

Tous ces outils sont accessibles en ligne, gratuits et sans intention mercantile.

